



PUISSANCE 29

L'ACTUALITÉ DU PAYS DE MONTBÉLIARD

SERVICE PUBLIC

Un nouvel espace
pour l'emploi

p. 8

DOSSIER

Le développement urbain
au service de l'attractivité

p. 12 - 15

INTERNATIONAL

Le Québec au Pays
de Montbéliard

p. 17

Au menu de MARS

Retour sur images

Événement

900 choristes pour Nevski

Portrait

Dominique Musslin, directeur de l'ADU

Instantanés

Service public

Un nouvel espace pour l'emploi

P4 **Économie** **P10**

Développement économique en ligne

P5 **Tribune** **P16**

P6 **International** **P17**

Le Québec au Pays de Montbéliard

P7 **Culture - Sport - Loisirs** **P18**

Marche nocturne à Brognard

P8 **Forum pour le Moloco**

Critérium de printemps

DOSSIER

P12

Développement urbain

L'acquisition du foncier est indispensable à la maîtrise du développement urbain. Zones d'activité, renouvellement urbain, éco-quartiers... : l'agglomération anticipe les projets à venir en réunissant les terrains nécessaires à leur réalisation. Découvrez le fonctionnement des démarches de développement urbain, de l'acquisition des terrains aux parcs d'activité qui sortent de terre.



© D.N.

Patrimoine

P23



© D.N.

C'est l'année du bicentenaire de la marque au lion que le musée de l'Aventure Peugeot a choisie pour s'agrandir. Ce sont plus de 2 000 m² supplémentaires qui vont voir le jour d'ici à la fin du mois. Objectif : créer un espace d'exposition et d'accueil du public pour augmenter la fréquentation du site.

PUISSANCE 29



Puissance 29 en ligne

Retrouvez Puissance 29 et toute l'actualité en ligne sur www.agglo-montbeliard.fr

Directrice de la publication : Martine Voidey - Directrice de la communication : Florence Bourquin - Rédacteur en chef : Anne-Claude Attard - Rédaction : Adeline Coquet - Florian Pasqualini - Régis Tullon - Conception et réalisation : Scoop Communication - Maquette : D-KlikInteractiv - Impression : Estimprim - Photos : Daniel Nowak, Samuel Carnovali - Publicité : Nathalie Monnin 03 84 27 85 06 - Puissance 29 : Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard, 8 avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cedex - Téléphone : 03 81 31 88 88 - Courriel : anne-claude.attard@agglo-montbeliard.fr - N° issn : 1279-869X - Puissance 29 est adhérent de l'union des journaux et journalistes d'entreprises de France.

Photo de couverture : Daniel Nowak. « Parce que l'urbanisme de demain se construit aujourd'hui ».

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous le savez, nous associons étroitement cohésion sociale, développement économique et transformation du Pays de Montbéliard en un éco-territoire. En terme de renouvellement urbain, notre stratégie repose sur deux pieds : coopération renforcée avec nos voisins, mise en œuvre de notre projet d'agglomération dans notre propre périmètre. C'est dans cet esprit que nous participerons au Marché international des professionnels de l'immobilier (MIPIM), organisé à Cannes du 16 au 19 mars prochains. Lors de la précédente édition, en 2009, près de 18 000 participants, 3 600 investisseurs, 1 900 sociétés exposantes de près de 80 pays, et plus de 400 collectivités territoriales se sont ainsi donné rendez-vous sur place pour présenter leur offre, nouer des contacts et établir des contrats.

La Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard exposera ainsi son dispositif en lien avec la Métropole Rhin-Rhône. Aux côtés de Mulhouse, Belfort, Besançon et Dijon, nous mobilisons, en effet, nos élus et nos agents pour représenter et promouvoir notre espace auprès des investisseurs, des architectes, des urbanistes et des chaînes hôtelières. Quels sont nos intérêts sur ce dossier ? Il s'agit d'abord d'accroître la notoriété du Pays de Montbéliard à l'extérieur et de renforcer les liens entre les membres du réseau Rhin-Rhône.

L'arrivée du TGV Rhin-Rhône en 2011 nous positionne, en effet, clairement sur la carte de la grande vitesse ferroviaire française et européenne. Elle outille également le rapprochement des agglomérations de l'Est français et du canton de Bâle, dessinant un espace de proximité interrégional qui pèse près de 2 millions d'habitants. Néanmoins, les infrastructures de transport ne s'apparentent jamais à une baguette magique. Se poser des questions sur l'arrivée du TGV est un signe de lucidité. Cela permet notamment de bâtir des solutions efficaces. Nous y sommes attelés avec nos partenaires au sein de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle, de manière à penser et à insérer cet équipement hors du commun dans un ensemble cohérent. Nous ferons valoir cet atout auprès des investisseurs présents au MIPIM.



Parallèlement, la construction d'un éco-territoire – au sein des frontières même de la CAPM – induit une armature renouvelée. Approuvé en juillet dernier, le projet d'agglomération se propose ainsi d'agir à la racine, sur le terrain, pour améliorer significativement les conditions d'habitat, d'environnement, de services, décisives lors du choix de résidence. Ce renouvellement urbain doit, en effet, s'entendre comme une seule et même opération d'aménagement, déployée sur plusieurs sites du Pays de Montbéliard. La mise en place d'une ingénierie CAPM, destinée à épauler les communes dans cette démarche, apparaît donc indispensable. Un exemple significatif témoigne de notre approche. Je pense à Technoland II, qui accompagne la mutation économique du Pays de Montbéliard avec l'implantation d'entreprises actives sur des créneaux innovants. Portée et financée par la CAPM, la commercialisation de ce parc d'activités Haute Qualité Environnementale a déjà enregistré ses premières commandes. Là encore, le MIPIM servira de rampe de lancement et de formidable opportunité. Cet effort de promotion doit tous nous habiter. C'est la mission confiée à nos agents, à la Société d'Équipement du Département du Doubs et à la future Société d'Économie Mixte Patrimoniale avec un seul et même objectif : transformer les emplois en habitants eux-mêmes générateurs d'activité. Nous sommes sur cette ligne de conquête.

*Fidèlement,
Pierre Moscovici*

**Pierre Moscovici,
Député du Doubs,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard**



22 janvier – Nathalie Johnson, maire d'Arbouans, et ses conseillers municipaux ont accueilli Pierre Moscovici afin de lui présenter les projets d'aménagements de la commune.

23 janvier - Le site universitaire des Portes du Jura à Montbéliard a ouvert ses portes aux futurs étudiants. L'occasion pour ces derniers de rencontrer des professionnels et des étudiants, afin de découvrir les filières proposées, dont celle en Produits et Services Multimédia (PSM).



18 février – David Barbé et Thomas Morvan, tous deux étudiants en ergonomie et design à l'UTBM, se sont lancés dans l'aventure du 4L Trophy, au milieu de 1000 équipages prêts à parcourir le désert marocain. Outre l'aventure de dépassement de soi que permet cette expérience, le but reste bien entendu solidaire, avec l'objectif de distribuer 60 tonnes de fournitures scolaires.



Du 29 janvier au 1^{er} février – L'Axone accueillait le 7^e salon Énergie/Habitat. À cette occasion, la CAPM présentait le bilan de la campagne de thermographie aérienne réalisée sur l'agglomération en janvier 2009. Cette action a permis de mesurer les déperditions de chaleur des toits des 44 000 bâtiments et maisons du Pays de Montbéliard.



26 janvier – Dans le cadre des championnats de France de judo qui se sont déroulés à l'Axone, 1 051 élèves des écoles maternelles et élémentaires du Pays de Montbéliard se sont réunis sur les tatamis pour des combats, et ont concouru pour le plus beau dos de kimono. Leur implication a été récompensée lors d'une cérémonie en présence d'Éric Lançon, vice-président en charge des sports.

Nevski réunit les chœurs

Le 28 mars, à l'Axone, 900 choristes franc-comtois entonneront la cantate de Prokofiev dédiée à Alexandre Nevski, héros populaire russe. D'abord vocal et musical, l'événement sera aussi multimédia, avec des images inspirées du film d'Eisenstein. Partant de la musique du film *Alexandre Nevski* d'Eisenstein, qu'il composa en 1938, Serge Prokofiev en tira l'année suivante une cantate. Le 28 mars, cette partition sera la vedette du grand rendez-vous vocal, désormais biennal, du Pays de Montbéliard : un spectacle qui s'annonce mémorable, à la fois performance vocale, concert et création multimédia.

Sous la direction artistique de Jacques Clos et de Brigitte Rose, respectivement directeur et responsable du pôle d'art vocal du conservatoire du Pays de Montbéliard, quelque 900 choristes de 25 chœurs de toute la région participeront à l'événement. Ils seront portés par l'orchestre de Montbéliard. Et afin de traduire toute la modernité de l'œuvre, Patrick Zanoli, d'[ars]numerica, accompagnera le spectacle d'une création multimédia avec interventions en temps réel sur des images vidéo projetées sur très grand écran.

Proposé par la CAPM, l'événement se déroulera à l'Axone. Le nombre de participants - 900 choristes et 62 musiciens - exige en effet une salle à la dimension de la performance et du public attendu. Pour Brigitte Rose, qui prépare la soirée avec les chefs de chœur depuis plusieurs mois, « l'expérience est fabuleuse. Les chœurs viennent de toute la Franche-Comté et leurs chefs sont très intéressés, explique-t-elle. Les choristes eux-mêmes, qui répètent



par groupes, à Audincourt, Baume-les-Dames et Sévenans, sont impatientes de se retrouver pour ce grand rendez-vous avec le public ».

Intergénérationnel

Ces répétitions sont l'occasion de faire travailler ensemble des choristes de plusieurs générations. Il y a, certes, beaucoup d'adultes, mais également des jeunes grâce aux chœurs de lycées, très impliqués. « Le choix de l'œuvre, explique Jacques Clos, s'est fait à la fois sur des critères artistiques et sur des critères d'interprétation. Il fallait un texte suffisamment facile à s'approprier par les participants - chacun a dû apprendre des phrases en russe - mais aussi une musique suffisamment porteuse pour entraîner l'intérêt de tous. C'est une des grandes

qualités de la musique de Prokofiev, qui devrait aussi séduire le public. »

Le spectacle commencera avec l'interprétation d'extraits des *Vêpres* de Rachmaninov. Puis viendra l'épopée retraçant la bataille livrée victorieusement - contre toute attente - par l'armée du prince Alexandre Nevski, au XIII^e siècle contre les chevaliers teutoniques. 1h15 de pur bonheur vocal, musical et... visuel. En préambule, les 22 et 23 mars, deux journées professionnelles sur l'enseignement du chant aux enfants, animées par Brigitte Rose, verront les professeurs de chant du grand Est rejoindre le Pays de Montbéliard. Quelques jours avant le grand événement Nevski du 28 ! ■

Régis Tullon

Les répétitions sont l'occasion de réunir des choristes de toutes les générations.

INFOS PRATIQUES

- *Alexandre Nevski*, cantate pour mezzo-soprano, chœur et orchestre, de Prokofiev : Dimanche 28 mars, à 15h30 à l'Axone. Ouverture des portes à 14h30. Tarif unique : 10 € Billetterie : office de tourisme du Pays de Montbéliard, Cora, Géant et Leclerc. Renseignements : 03 81 31 99 39 62

- *Alexandre Nevski*, film d'Eisenstein, musique de Prokofiev : Cinéma le Colisée à Montbéliard. Tarifs : 4 et 5 € Réservations : 03 81 94 53 89

FOCUS

Alexandre Nevski, monument de cinéma

À l'occasion de l'interprétation par 900 choristes de la cantate de Prokofiev, on peut voir ou revoir le chef-d'œuvre *Alexandre Nevski* d'Eisenstein, réédité au format DVD en 2005 par

les Films sans frontières, version russe sous-titrée en français. Ce monument de cinéma, tourné en 1938, fut l'objet d'une étroite collaboration entre le réalisateur et Prokofiev. Selon les scènes, la musique

fut composée et enregistrée avant le tournage ou après, certaines ayant fait l'objet d'un travail simultané des deux créateurs. ■

Un bon plan pour l'ADU !

Dominique Musslin, dont la solide expérience n'a d'égale que l'inébranlable motivation, est le nouveau directeur de l'agence de développement et d'urbanisme (ADU) du Pays de Montbéliard.



À peine arrivé à la tête de l'ADU, Dominique Musslin est un formidable ambassadeur du Pays de Montbéliard.

Diplômé des écoles d'architecture de Lille et Strasbourg, à l'occasion de son 3^e cycle de formation, Dominique Musslin se penchait déjà sur les problèmes d'innovation en matière d'urbanisme, et plus précisément concernant la concertation des populations et les politiques de la ville. « *Ma première expérience professionnelle s'est déroulée à Montbéliard, en 1978, pour la concertation des habitants du quartier de la Chiffogne* », confie-t-il. Dominique Musslin a ensuite enrichi et développé ses compétences, que ce soit en collectivité territoriale ou en bureau d'études : à Strasbourg pour la politique de l'habitat, à Mulhouse pour la réhabilitation, à Nancy pour la direction de l'urbanisme, à Nîmes pour sa première expérience de

directeur d'agence, et enfin à Avignon pour la création de l'agence d'urbanisme. Et quand un chasseur de têtes l'a contacté pour lui proposer le poste de directeur de l'ADU du Pays de Montbéliard, sa première réponse a été négative. « *Sa proposition reflétait le complexe d'infériorité du territoire. La description qu'il m'en a faite ne mettait pas en avant le projet qui sous-tendait cette démarche, et présentait le territoire comme figé. C'est à la lecture d'un article de presse que j'ai compris les enjeux et le projet de l'Aire urbaine, et changé d'avis. Car si le territoire se positionne dans les derniers en matière de dynamisme démographique, il a un énorme potentiel et d'extraordinaires capacités à bouger pour se repositionner* », affirme Dominique Musslin.

Ambassadeur du territoire

À peine arrivé, ce concentré de dynamisme a déjà trois orientations principales vers lesquelles il voudrait engager l'ADU : le besoin d'affirmer son rôle et d'être en contact concrètement avec les gens, la préparation du territoire de demain avec une aire urbaine refondée, et le besoin d'innovation urbaine. « *C'est un territoire qui doit ses qualités au fait d'être entouré de frontières : il faut profiter de cette situation, l'optimiser, pour en faire un territoire d'Europe, parce que cette dernière est plus avancée en matière d'urbanisme et de développement urbain, et que ceux qui œuvrent dans le domaine ne sont pas français. Montbéliard n'est pas au bout de la France, mais au centre de l'Europe* », explique Dominique Musslin.

Loin d'être critique, ce constat posé, le directeur de l'ADU reconnaît justement aux terres industrielles leur capacité à relever les défis, et leur aptitude à utiliser et optimiser des inventions internationales. « *Dans le Sud, ils captent les initiatives qui viennent d'ailleurs et se contentent de profiter des occasions qui se présentent, alors qu'ici, nous fabriquons nous-mêmes nos projets, le territoire construit lui-même son avenir, fabrique ses perspectives, et rebondit toujours sur les crises qu'il peut traverser. Cette démarche est forcément plus motivante ; une terre industrielle est ingénieuse et créative, tout est question de volonté* », ajoute Dominique Musslin. Et de la volonté, ce nouveau directeur n'en manque pas, et entend bien fournir un travail à la hauteur des moyens existants. Comme le monde appartient à ceux qui se lèvent tôt, il reste une chance aux plus courageux de rencontrer ce super-actif lors de son footing quotidien à 6h30... ■

Anne-Claude Attard



Agence  Pays de Montbéliard
de Développement
et d'Urbanisme

Zoom sur...

15 588 emplois : c'est l'effectif de la construction et de l'équipement automobile dans la zone d'emploi de Montbéliard début 2009

La filière locale présente l'avantage de ne pas se limiter à des activités de production mais d'y associer des activités de développement. En effet, alors que l'emploi diminue de façon continue dans la production, et ce de manière plus forte qu'au niveau national, les activités non directement liées à la production résistent mieux dans la durée et représentent aujourd'hui localement plus de 5 000 emplois. Cette alliance des activités de production et de développement devrait s'avérer particulièrement utile pour relever ici les nouveaux défis de l'industrie automobile.

L'étude réalisée par l'ADU sur le sujet est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.adu-montbeliard.fr/documents/529.filiere_auto.pdf



Silence, ça roule !

Depuis le début du mois, 3 nouvelles occupantes sont venues agrandir le parc automobile de la CAPM.

Convaincue par le devoir d'être et de rester un territoire d'expérimentation en matière de mobilité et de protection de l'environnement, la CAPM a décidé de soutenir le projet de la société FAM Automobile, située à Étupes. Cet appui passe par l'investissement de 200 000 euros dans la fabrication de la F-City, projet phare de l'entreprise erbatone, mais aussi par l'acquisition de 3 voitures.

Ces véhicules seront mis à disposition des agents de la CAPM amenés à se déplacer sur de courtes distances. D'autres agglomérations ont d'ores et déjà misé sur cette automobile de demain, qui pourrait, qui sait, devenir à terme une « auto-lib », comme c'est déjà le cas pour le vélib dans les grandes villes françaises.

Mission locale : la bonne adresse !

La Mission Locale (MILO) du Pays de Montbéliard accueille désormais les 16-25 ans dans ses nouveaux locaux situés au 2^e étage de la galerie du Centre des Alliés. C'est en présence de nombreux élus, dont Pierre Moscovici et Jacques Hélias, et des acteurs socio-économiques que la directrice, Murielle Paquier, et son équipe de 30 collaborateurs ont été heureux d'inaugurer officiellement ce nouvel espace.

Depuis 1982, la MILO aide les jeunes peu ou pas qualifiés, pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale, grâce à la prise en compte globale de leur situation et à une relation individualisée. Par son travail d'écoute et d'accompagnement permanent, son équipe permet chaque année à 3 200 jeunes de résoudre les difficultés de la vie quotidienne et réunit avec eux les meilleures chances de réussite dans leur projet professionnel. La Mission Locale demeure l'acteur incontournable des politiques en direction de la jeunesse et remplit pleinement son rôle de service public de proximité dont la force est son ancrage dans la réalité économique et sociale du territoire, au plus près des réseaux d'accès à l'emploi. Mission Locale - 2, avenue des Alliés - 25200 Montbéliard - **Téléphone : 03 81 31 88 00**
Accueil du public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Fermeture le jeudi matin.



Semaine du don de moelle osseuse

La 5^e semaine de mobilisation pour le don de moelle osseuse se déroule du 8 au 14 mars. L'objectif de 2010 est ambitieux puisqu'il vise à atteindre 18 000 nouveaux inscrits afin de donner à 2 400 patients atteints d'une grave maladie du sang une chance de trouver un donneur compatible.

Chaque individu possède ses propres « caractéristiques HLA », véritable carte d'identité biologique, d'où la grande difficulté à trouver un donneur compatible pour chaque malade ayant besoin d'une greffe de moelle osseuse. Pour devenir donneur de moelle osseuse, 3 conditions :

- être en parfaite santé ;
- avoir de 18 ans minimum à 50 ans révolus lors de l'inscription (on peut ensuite donner jusqu'à 60 ans)
- accepter de répondre à un entretien médical et de faire une prise de sang.

Pour obtenir gratuitement un formulaire d'inscription et un document d'information : www.dondemoelleosseuse.fr ou 0 800 20 22 24 (appel gratuit)

Être donneur volontaire signifie être inscrit sur le registre français, et l'inscription est révoquée à tout moment.

Renseignements :

Établissement français du sang - 1, avenue Fleming B.P. 19370 - 25020 BESANÇON - **Téléphone : 03 81 61 56 93**

1^{er} prix international pour la CAPM et Numerica

La CAPM et la SEM Numerica ne sont pas revenues de leur participation au salon Imagina 2010 à Monaco les mains vides puisqu'elles ont décroché le 1^{er} prix dans la catégorie « Meilleure maquette territoriale 3D » (Landscape and Territories) !

Ce salon international de la simulation et visualisation 3D réunissait 36 pays et environ 800 sociétés, soit 1 650 participants, dont les fleurons mondiaux de l'imagerie 3D et de ses applications tels que : Disney, Pixar, Light Storm Entertainment (studios ayant réalisé le film *Avatar*) ou encore Ubisoft.

L'objectif des Imagin'Awards est de récompenser l'usage des technologies de modélisation, de visualisation et de simulation 3D appliquées à un métier, qu'il soit artistique, industriel ou d'ingénierie. La CAPM et la SEM Numerica ont présenté dans la catégorie « Landscape & Territories » un film de simulation 3D consacré à la gestion des risques, avec la simulation d'une rupture de barrage et de crue sur un territoire.

Ce film a été réalisé à l'aide des données cartographiques 3D de la CAPM dont l'expérience en matière d'utilisation de données 3D est une référence une nouvelle fois saluée. Le rendu réaliste et les effets spéciaux de ce film ont été produits par la société Virtuel City installée à Numerica depuis plusieurs années. Le jury a été particulièrement séduit par la thématique traitée et par cet usage spécifique de la 3D dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques.

Ce prix reçu devant plusieurs centaines de professionnels, de collectivités nationales et internationales, est une reconnaissance supplémentaire pour les travaux conduits et les compétences développées par la CAPM en matière de SIG 3D. Le projet d'agglomération en cours de mise en œuvre, dans ses différentes composantes, pourra bénéficier des potentialités de cet outil en proposant des simulations, des maquetages, des représentations réalistes, efficaces et innovants.



Un nouvel espace pour l'emploi

INFORMATIONS

Espace-emploi Valentigney, Mandeuve, Mathay.
14 bis, rue Gustave Courbet,
25700 Valentigney.
L'espace est situé au sein du
pôle multiservices.

Téléphone : 03 81 36 12 88
Fax : 03 81 36 12 92

E-mail : espace.emploivmm@
agglo-montbeliard.fr

Ouvert sans rendez-vous :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 13h30 à 17h.
Mercredi de 9h à 12h.

Les agents du nouvel
espace-emploi
sont là pour guider
tout un chacun.

La CAPM, en partenariat avec la mairie de Valentigney, la mission locale, la maison de l'emploi et le plan local pour l'insertion et l'emploi, a ouvert le 1^{er} mars 2010 un espace de proximité à Valentigney, à destination de toutes les personnes en recherche d'emploi.

« **N**ous voulons optimiser les services à l'emploi. Notre volonté est de créer une synergie autour de ce thème », souligne Yves Adami, vice-président à la CAPM en charge de l'emploi et de l'insertion. Tel est donc le premier objectif de ce nouveau service de proximité qui a élu domicile à Valentigney, mais qui concerne également les habitants de Mathay et de Mandeuve. Situé précisément au pôle multiservices (PMS), ce nouvel espace-emploi compte 5 agents, issus des structures institutionnelles partenaires comme le révèle Danièle Rébert, élue à Valentigney et présidente de la Maison de l'emploi : « 5 personnes répondent

aux attentes des demandeurs. Deux personnes de la mission locale qui s'occupent plus précisément des moins de 26 ans, une employée municipale de Valentigney, une personne de la maison de l'emploi et une personne provenant de l'ensemblier DéFI, un prestataire choisi dans le cadre du PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi). »

Trois défis, un seul objectif

Leur mission se décline ainsi en trois défis. Tout d'abord, grâce au panel d'équipements présent sur le site, un premier niveau d'accueil, d'information et d'orientation vers les ressources en libre accès est permis (ordinateurs connectés à Internet, classeurs informatiques). Une

orientation vers les structures compétentes est également possible pour les personnes porteuses de projets de création et de reprise d'entreprise. Dans un deuxième temps, des conseils individualisés peuvent être mis en place le cas échéant, avec notamment des propositions d'orientation professionnelle. Troisième service proposé par les agents, un accompagnement renforcé pour les personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle. Parallèlement, des accompagnements sont proposés pour apprendre à réaliser un CV et des lettres de motivation. Yves Adami résume toutes ces missions : « La CAPM intervient en complémentarité de Pôle Emploi afin de faciliter l'accès à l'emploi sous toutes ses formes. Ainsi, les professionnels du nouvel espace-emploi orientent tous les publics dans leurs démarches. Des scolaires qui cherchent à s'orienter ou travailler occasionnellement, aux personnes qui ont besoin d'un accompagnement plus approfondi, en passant par les créateurs d'entreprises qui souhaitent être orientés vers les services spécialisés. » Autre atout : ce lieu-ressource reçoit tout un chacun, sans rendez-vous. Situé au plus près des habitants, ce premier espace-emploi doit servir de modèle à d'autres qui feront leur apparition d'ici à quelques mois : « Au mois de juin, nous ferons une évaluation complète de ce nouvel espace-emploi, révèle Danièle Rébert. Après cela, d'autres lieux de ce type verront le jour dans notre agglomération. » À terme, un maillage complet du territoire de la collectivité est prévu. En optimisant ces services, la CAPM montre qu'elle interagit de plus en plus avec les communes pour être au plus près des habitants



© S.C.

Florian Pasqualini

À l'heure des transports

Fin 2010, l'ensemble des bus du réseau CTPM sera doté d'un tout nouvel outil d'aide à l'exploitation. Ce nouveau système permettra aussi une meilleure information aux voyageurs.

SAEIV. Derrière ces cinq lettres se cachent deux notions. La première, SAE, est un Système d'Aide à l'Exploitation, qui permet la gestion de l'exploitation. Le second, IV, fait référence à l'Information Voyageurs et profite aux clients.

Le Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs est une solution complète répondant aux besoins des opérateurs de transports publics. « *Devant un système existant vieillissant, la Communauté d'Agglomération a décidé d'assurer son renouvellement complet* », explique Patrice Van De Laak, responsable du service transports à la CAPM.

Concrètement, ce nouveau service permet à l'entreprise une optimisation de la gestion de son parc de véhicules : géolocalisation des bus en temps réel par satellite, gestion de la ponctualité du réseau (avance et retard), couverture radio amplifiée et régulation du trafic. Si l'avantage pour la CTPM est évident en termes d'exploitation et de sécurité, les voyageurs bénéficieront également des atouts du SAEIV.

La dimension Information Voyageurs sera visible via la mise en place d'écrans plats dans le véhicule et aux points d'arrêts, et indiquera les temps d'attente aux arrêts, les différentes correspondances entre les bus et avec les trains en gare de Montbéliard.

Les déviations, travaux, et éventuelles intempéries qui pourraient avoir pour conséquence la perturbation de tout ou partie des lignes seront également immédiatement relayés par les écrans.

En plus des données strictement informatives sur le réseau, les panneaux accueilleront des messages à caractère événementiel proposant des « idées sorties » dans le Pays de Montbéliard. Les sites remarquables ainsi que les lieux publics seront annoncés pour chaque arrêt. Une des grandes nouveautés de ce nouvel équipement, c'est également la possibilité pour l'usager de connaître la ponctualité des bus par des



Un nouvel outil pour optimiser la gestion des véhicules.

canaux d'information originaux (SMS, site Internet de la CTPM...). Une information quasi instantanée pour assurer, autant que faire se peut, la tranquillité des voyageurs, c'est aussi ça le SAEIV. « *L'ensemble du parc sera équipé. Au total, ce sont 65 bus et près de 40 arrêts qui bénéficieront du nouveau système* », commente Patrice Van De Laak.

Autant dire qu'il sera difficile de passer à côté de l'information : arrêts, intérieurs des bus, agences commerciales de la CTPM d'Audincourt et de Montbéliard, le hall de la CAPM ou encore la gare SNCF, tous les pôles d'échanges seront renseignés.

La présence d'un écran au siège de l'agglomération s'inscrit dans le cadre du Plan de Déplacements des Administrations (PDA). Il facilitera l'usage des déplacements en modes doux des agents et des visiteurs.

À noter enfin que le mode de diffusion de l'information sera à la fois visuel et sonore, dans et à l'extérieur des bus pour répondre aux nouvelles conditions d'accessibilité des transports en commun pour les personnes handicapées, conformément à l'arrêté du 3 mai 2007.

Pour l'heure, le SAEIV entamera bientôt son déploiement sur l'ensemble du réseau. Que les voyageurs se rassurent,

cette période de transition ne devrait pas avoir d'incidence sur leurs habitudes. « *Améliorer la qualité du service proposé à nos clients pour rendre leurs trajets encore plus sûrs, plus ponctuels, voilà le premier objectif de ce SAEIV. Cet outil, développé par la société Navocap et financé par la CAPM, simplifiera et fiabilisera le travail des agents et améliorera également leurs conditions de travail* », conclut Jean-Claude Vetter, directeur de la CTPM.

À terme, d'ici à 2012, ce nouveau système pourrait être complété par la mise en place d'une billetterie automatique sur les principaux axes d'échanges. Le bus n'a pas fini de nous surprendre ! ■

Adeline Coquet

Budget CAPM :
3 220 000 euros

Planning de mise en place du SAEIV

- Mars 2009 : lancement du projet.
- D'avril à mai 2010 : lancement de la ligne pilote (Diam B).
- De juin à août 2010 : déploiement du SAEIV dans l'ensemble des bus, aux arrêts du réseau et en agences commerciales.
- Septembre 2010 : test du système complet (vérification en service régulier).
- Fin 2010 : mise en service du système.

Des écrans identiques feront bientôt leur apparition dans tous les bus.



Le développement économique en ligne

UNE MINE D'INFORMATIONS

www.montbeliard-agglomeration-entreprendre.fr

Afin d'informer les acteurs économiques et les salariés susceptibles de s'installer dans le Pays de Montbéliard, la Communauté d'Agglomération se dote d'un site Internet dédié au développement économique et à l'emploi. Le site, pensé pour accéder à l'information en 3 clics maximum, est composé de 4 parties distinctes permettant une navigation rapide, et regorge de liens utiles. La 1^{re} partie permet de découvrir

l'agglomération : situation géographique et démographique, infrastructures, filières d'excellence, formations, tourisme, projet d'agglomération 2020... Destinée aux porteurs de projets individuels, la 2^{de} partie recense notamment l'offre immobilière et foncière, les zones d'activité, les aides existantes et les partenaires présents sur le territoire. La 3^e partie, sous forme de brèves en textes et vidéos, présente l'actualité, les événements et une revue

de presse en lien avec l'activité économique. Dans la 4^e partie, les salariés et leurs familles qui emménagent dans le Pays de Montbéliard, trouveront un ensemble d'informations sur la vie quotidienne, le logement, l'offre scolaire et périscolaire, les loisirs, les transports publics, ou encore le marché local de l'emploi, pour leur permettre de réussir leur installation sur le territoire du Pays de Montbéliard. ■

FOCUS

SNOP : l'industrie automobile redémarre

La société SNOP fait partie du groupe FSD qui détient 23 sites industriels dans le monde.

À l'origine, la société basée dans le Pays de Montbéliard s'appelait SODEMECA et était située à Seloncourt depuis 1989.

SNOP s'installe à Étupes sur la zone d'activité concertée de Technoland, en 1999.

Aujourd'hui le site possède une unité de production de 26 170 m² couverts et un effectif de 241 salariés.

Par ailleurs, le site possède trois certifications ISO qui sont des atouts stratégiques dans la relation de confiance entre un client et un fournisseur :

ISO 9001 depuis 2000 (gestion de qualité et exigences organisationnelles)
ISO/TS 16 949 depuis 2002 (démarche qualité dans l'industrie automobile)
ISO 14 0001 depuis 2004 (organisation environnementale).



Les élus de la CAPM ont rendu visite aux employés de la SNOP, le 22 janvier dernier.

L'entreprise SNOP (société noiséenne d'outillage de presse), spécialisée dans l'emboutissage de pièces métalliques pour l'automobile, a réussi à juguler la crise économique, grâce à des séances de formations qualifiantes pour les salariés lors des périodes de chômage technique. Un système initié par la région Franche-Comté qui a joué un rôle précurseur pour sécuriser le parcours professionnel des salariés.

Le secteur automobile a payé un lourd tribut à la crise économique. L'entreprise SNOP, basée à Étupes, sous-traitante dans ce secteur d'activité, a néanmoins réussi à tirer son épingle du jeu grâce à un ambitieux plan de formation pour son personnel : « Avant même les aides mises en place,

nous avons incité nos salariés à utiliser leur DIF (droit individuel à la formation). Mais, la procédure étant compliquée, nous avons simplifié les choses au maximum. Ainsi, près de 40 % de nos employés ont reçu des cours de bureautique pour apprendre à utiliser l'outil informatique. Dans un second temps, ils ont bénéficié de formations qualifiantes dans les domaines de la découpe et de l'emboutissage », explique Jean-Luc Éloy, directeur de SNOP. Une démarche volontariste et valorisante à la fois pour les salariés et pour l'entreprise dont le savoir-faire est unanimement reconnu : « Les formations ont porté sur la logistique, la conduite d'installation ou encore sur l'expertise en soudure. Tous les cours ont été sanctionnés par un examen. Les salariés

ont alors reçu un diplôme indiquant leur aptitude à travailler dans les métiers de la métallurgie, renforçant ainsi leur savoir-faire », indique le directeur. Autre atout de ces formations, le renforcement des liens au sein même de l'entreprise : « De nombreux services se sont découverts grâce aux stages proposés », affirme Jean-Luc Éloy.

Une aide immobilière de la CAPM

Cependant, en terme d'activité, le directeur voit l'avenir avec prudence, même si les perspectives sont encourageantes : « 2010 sera une année de stagnation. Mais je pense que l'embellie surviendra en 2011. »

Consciente des difficultés actuelles, la CAPM a décidé d'apporter une aide immobilière, comme le souligne Pierre Moscovici, président de la CAPM : « Nous avons gelé les loyers des entreprises pour les aider à affronter la crise. » Par ailleurs, pour éviter que le doute phagocyte les esprits, Pierre Moscovici a tenu à délivrer un message de soutien à l'ensemble de la filière automobile lors de sa visite chez SNOP le 22 janvier dernier : « J'ai récemment rencontré le PDG de PSA, Philippe Varin. Il m'a assuré que la filière automobile serait pérenne dans le Nord Franche-Comté, malgré la crise et les difficultés actuelles des équipementiers et des sous-traitants. Elle a un avenir ici. » Un message encourageant pour cette société qui emploie 241 personnes (dont une majorité de femmes), et dont le chiffre d'affaires dépend à 70 % de PSA. ■

Florian Pasqualini

Jetez-vous à l'eau !

Pour un emploi saisonnier ou un travail à temps plein, il est un corps de métier qui ne connaît pas la crise : éducateur sportif des activités de la natation, plus connu sous le nom de maître-nageur sauveteur.



© D.N.

Naïm est animé par la volonté d'aider chacun à mieux appréhender la baignade sous toutes ses formes.

Les écoles régionales de formation des activités de la natation (ERFAN) font partie d'un réseau de 25 écoles réparties sur le territoire français, dont une en Franche-Comté. Elles proposent, en collaboration avec le Service Associé de Formation de Franche-Comté (antenne du CREPS de Dijon), une formation accessible à tous, sans

limite d'âge et niveau scolaire particulier, pour obtenir le brevet d'État d'éducateur sportif du 1^{er} degré des activités de la natation (BEESAN). « *La seule nécessité est d'être titulaire d'une qualification en secourisme (premier secours en équipe de niveau 1), et d'avoir un niveau correct dans les quatre nages : papillon, dos, brasse et crawl* », explique Cyril Adam, chargé de développement de formation à l'ERFAN de Franche-Comté. Preuve en est, les stagiaires de la dernière promotion ont entre 18 et 44 ans, et si certains sortent tout juste de l'école, d'autres sont en réorientation professionnelle. « *L'avantage est la possibilité de prise en charge totale des frais de formation par divers organismes (conseil régional, ministère des Sports, employeur, Pôle Emploi), et surtout, les 100 % d'issue professionnelle si on accepte d'être mobile* », ajoute Cyril Adam. Ludovic Schouvey, de Vieux-Charmont, en est un bel exemple, puisque après avoir suivi la formation à Montbéliard l'an passé, il vient de décrocher un emploi à temps plein à Langres. De plus, le Pays

de Montbéliard peut également profiter des opportunités offertes en Suisse, puisque non seulement le diplôme est reconnu, mais 80 à 90 % des « gardiens de bassins » helvétiques sont français ! Formation exhaustive en matière d'activités en natation, le BEESAN offre une vraie richesse de spécialisation. « *Nous délivrons des connaissances en animation, enseignement, entraînement, et connaissance du milieu professionnel (hygiène, sécurité, réglementation)* », précise Cyril Adam. Et pour les frileux(ses) qui hésiteraient encore à se jeter à l'eau, Naïm Boussouf, Montbéliardais qui suit la formation, se veut rassurant mais prévenant : « *Je ne connaissais pas ce milieu, je pratiquais les sports collectifs, mais avec du travail et de la motivation, on apprend très vite. Et cette formation offre de nombreux débouchés.* » C'est le désir d'aider les gens à mieux appréhender l'eau qui lui a plu dans ce métier : « *Je voudrais que tout le monde puisse aller se baigner à Brognard ou partir en vacances en toute sécurité* », conclut-il. ■

Anne-Claude Attard

RENSEIGNEMENTS :

ERFAN de Franche-Comté
Maison régionale des sports
3, avenue des Montboucons
25000 Besançon
03 81 48 29 29
erfanfc@wanadoo.fr

Inscriptions jusqu'au
1^{er} juillet 2010.

Conditions d'inscription :
• avoir 18 ans
• être titulaire du PSE1
(minimum)

Durée de la formation :
10 mois dont
330 heures de théorie
135 heures de stages

LE MOT DE L'ÉLU



Éric Lançon, vice-président

et de sauvetage aquatique (BNSSA) tous les ans lors de la période estivale à Brognard. Ce 1^{er} diplôme permet d'être surveillant de baignade et donc d'avoir un emploi rémunéré pendant les vacances scolaires. De plus, cela permet d'acquérir une expérience profitable à l'obtention du BEESAN.

Le Pays de Montbéliard accueillera-t-il à nouveau la formation BEESAN ?

Mise en place à Montbéliard pour l'année 2008-2009, nous n'avons malheureusement pas pu reconduire

cette formation cette année, tout simplement par manque de candidats. Nous répondrons, dans la mesure du possible, à une éventuelle demande en hausse pour la prochaine saison. La coopération avec l'ERFAN, avec mise à disposition de locaux dans la maison des métiers de la ville, a vraiment été concluante et encourageante, puisque sur 9 stagiaires, 7 ont été diplômés. Pouvoir à nouveau proposer cette formation dans le Pays de Montbéliard répondrait à la volonté d'amélioration de l'attractivité du territoire. ■

Quels sont les besoins en maîtres-nageurs dans le Pays de Montbéliard ?

Nous employons une quinzaine de titulaires du brevet national de sécurité

La clé de l'aménagement urbain

LA SAVIEZ-VOUS ?

- L'EPF, établissement public foncier, est un organisme chargé à l'échelle du département de faire l'acquisition de terrains pour le compte des collectivités dans l'attente de la réalisation de leurs projets immobiliers.

- La ZAC, zone d'aménagement concerté, est une procédure de droit français, soumise, depuis la loi SRU, au PLU communal ou intercommunal, destinée à l'aménagement de locaux d'habitation, d'activité ou d'équipements publics.

- La loi SRU, solidarité et renouvellement urbain, de décembre 2000, a modifié le droit de l'urbanisme et du logement, mettant en avant l'exigence de solidarité, le développement durable et le renforcement de la décentralisation.

- Le PLU, plan local d'urbanisme, introduit par la loi SRU, est le principal document d'urbanisme de planification au niveau communal ou intercommunal. À ce titre, il englobe les ZAC.

- Il doit être compatible avec le schéma de cohérence territoriale (SCOT).

L'acquisition du foncier est indispensable à la maîtrise du développement urbain.

Zones d'activité, renouvellement urbain, éco-quartiers... : l'agglomération anticipe les projets à venir en réunissant les terrains nécessaires à leur réalisation.

Préalable à toute opération immobilière, l'acquisition des terrains est gérée par le service foncier de la CAPM. Pour sa responsable, Frédérique Clermidy, « il s'agit d'apporter l'expertise juridique aux services chargés des projets, en amont pour la définition des emprises, et en aval afin d'assurer les acquisitions amiables et le droit de préemption de la collectivité, de préparer les éventuelles expropriations, d'être l'interlocuteur des géomètres, des notaires, de la chambre d'agriculture et des services de l'État ».

Qu'il ait trait à l'activité économique, à l'habitat, ou encore aux loisirs, tout projet de développement urbain implique en effet une phase de négociations avec le ou les propriétaires et locataires, afin

d'acquérir le foncier. Dans pratiquement tous les cas, celle-ci est réalisée à l'amiable, « en alliant rigueur de la méthode et souplesse dans les rapports humains », éventuellement par l'échange de parcelles. Si nécessaire, la CAPM peut toutefois être amenée à faire appliquer une décision d'expropriation.

Les superficies en jeu, très variables – de quelques m² pour un arrêt de bus à 170 ha pour l'extension de Technoland – sont globalement importantes. Sont concernées les opérations de renouvellement urbain, la résorption des terrains abandonnés, la mise en valeur du patrimoine bâti, des programmes de logements collectifs et de lotissements, la création de zones

d'activité ou de loisirs, celle de pistes cyclables et de voies d'accès, les implantations universitaires, ainsi que la lutte contre les inondations et la protection des zones sensibles.

Agence foncière et EPF

Pour mener les opérations d'acquisition, la CAPM peut s'appuyer sur l'Agence foncière du Doubs, chargée d'une mission d'assistance et de conseil, qui négocie directement pour la collectivité. Le service foncier dispose également d'un nouvel outil, l'établissement public foncier (EPF) du Doubs, qui fait du portage foncier.

L'EPF acquiert les parcelles visées par l'agglomération ou la commune pour réaliser ses projets, les conserve pendant 4 ans maximum, avant de les lui revendre moyennant des frais réduits, 1,5 % par année écoulée. Le projet de zone d'aménagement concerté des Gros Pierrons, sur 30 ha, tout comme la réserve foncière de 40 ha du Grand Bouloy à Grand-Charmont, ou encore les 3,5 ha du futur éco-quartier sur le site Gefco à Grand et Vieux-Charmont, en bénéficient.

Parmi les acquisitions récentes de la CAPM figurent les terrains de la future caserne de sapeurs-pompiers d'Audincourt, ainsi que les rives du Doubs à Valentigney, dont les friches industrielles vont faire l'objet d'une reconversion. Les prochaines opérations porteront notamment sur la ZAC des Hauts de Mathay, le parc de l'Île en mouvement, ainsi que le parc de la Confluence à Voujeaucourt.

Au vu des surfaces souvent importantes et des propriétaires généralement multiples, le processus d'acquisition peut durer de 6 mois à 2 ans, voire davantage en cas d'expropriation. Quant au coût au m², très variable selon le site, il fait systématiquement référence aux valeurs estimées par les services de France Domaines.



© S.C.

Le prolongement de pistes cyclables, comme celle de Sainte-Suzanne, fait partie intégrante de l'aménagement urbain.

Régis Tullon

Deux parcs d'activité, une même ambition

Afin d'étoffer l'offre foncière, deux projets 100 % communautaires deviennent réalité et permettent de renforcer l'attractivité économique du Pays de Montbéliard.

Dans le cadre des objectifs de développement du territoire, l'organisation d'une offre foncière et immobilière est une des responsabilités essentielles de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard. C'est également l'un des paramètres indispensables à la mutation et à la diversification économiques ; et face à la concurrence des autres territoires, c'est le renforcement de l'attractivité du Pays de Montbéliard qui permettra de faire la différence. Aussi, les ambitions annoncées par le projet d'agglomération commencent-elles à prendre forme, pour pouvoir attirer de nouvelles entreprises, mais aussi répondre aux besoins de celles qui évoluent. « 4 autres zones dites secondaires font également l'objet d'études en 2010 et se réaliseront rapidement : les Bas de Boutonneret à Seloncourt, les Hauts de Bavans, les Prés sur l'Eau à Bethoncourt et la zone de la gare à Dasle », indique Gérard Bailly, vice-président en charge de l'économie, de l'emploi et de l'insertion. Afin de répondre rapidement aux exigences des entreprises, et de les accueillir dans des délais courts, les terrains à bâtir de deux parcs d'activités sont d'ores et déjà sur le marché.

Le parc d'activité du Charmontet fait peau neuve

À vocation industrielle et artisanale, le parc d'activité du Charmontet s'inscrit dans un ensemble de zones d'activités secondaires réparties sur tout le territoire, qui viennent compléter l'offre foncière des grands pôles d'activités de Technoland I et II, des Gros Pierrons et ultérieurement des Hauts de Mathay, et qui répondent aux exigences d'une offre de proximité. Ce type de parc s'adresse en particulier aux entreprises insérées localement, qui souhaiteraient s'étendre tout en restant dans le secteur, mais aussi à celles qui louent et désireraient investir durablement. La particularité du Charmontet est bien entendu son intégration dans le paysage environnant, spécialement en regard des habitations et du parc de la zone humide des Jonchets qui le jouxtent. « Notre volonté est de faire de ce parc un endroit agréable, ouvert, accessible par tous, y compris à pied, permettant aux gens de le traverser, et pourquoi pas de venir s'y promener, avec des espaces publics de qualité, et des espaces verts importants », précise Hervé Hiland, responsable de l'urbanisme opérationnel à la direction du développement urbain de la CAPM. Ce ne sont en effet pas moins de 275 000 euros qui ont été consacrés à l'aménagement paysager, et 3,5 hectares de terrains viabilisés sont prêts à accueillir jusqu'à une quinzaine de nouveaux occupants, soit une centaine d'emplois. Cette extension augmente donc la capacité de l'ensemble du site d'activité du Charmontet à 45 entreprises et près de 500 emplois ! Et pour que l'ambition environnementale soit respectée, un architecte de l'agence de développement et d'urbanisme (ADU) accompagne le futur acquéreur dans son projet de construction



pour concilier ses intentions avec les objectifs paysagers.

Des artisans aux Courts-Cantons

La seconde offre actuellement disponible se situe sur le site des Gros Pierrons : il s'agit du parc d'activités artisanales des Courts-Cantons, créé pour pallier le manque d'offre foncière et locative à destination des artisans, voire indirectement de certaines activités tertiaires. En plus de l'avantage d'être établi en zone franche urbaine (ZFU), le parc d'activités des Courts-Cantons bénéficie également d'une situation plus centrale, d'une future desserte par le transport en commun en site propre (TCSP) et d'une grande visibilité depuis l'axe autoroutier. Projet communautaire conduit en concertation avec la Ville de Montbéliard, les travaux de viabilisation sont actuellement en cours, mais la commercialisation de 12 lots maximum est déjà d'actualité. L'accompagnement par un architecte permet là encore d'allier les contraintes paysagères communautaires aux besoins des artisans. De plus, des pistes cyclables seront aménagées dans toutes les rues et routes du parc d'activités. Un terrain vendu à la société Batifranc verra notamment l'ouverture d'un hôtel artisanal baptisé « Actiparc », matérialisé par un ensemble modulable de 4 cellules et 8 bureaux, sur une surface de 1 300 m². Si le rôle premier d'une collectivité territoriale est de développer son potentiel foncier afin d'offrir des opportunités d'installation aux professionnels à tout moment, l'objectif semble bientôt atteint.

Anne-Claude Attard

Le parc d'activité du Charmontet est à vocation industrielle et artisanale.

PARC D'ACTIVITÉ EXTENSION DU CHARMONTET

Superficie totale : 4,5 hectares
Superficie cessible : 3,5 hectares (15 lots maximum, 6 minimum)
 Dédiée aux petites industries et à l'artisanat.

Budget CAPM : 1 million d'euros (dont environ 275 000 euros d'aménagement paysager).

PARC D'ACTIVITÉ DES COURTS-CANTONS

Superficie totale : 3 hectares
Superficie cessible : 1,25 hectares (12 lots maximum, 6 minimum).
 Dédiée à l'artisanat.

Budget CAPM : 1 million d'euros

Contact : Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard
 8, avenue des alliés
 BP 98407
 25208 Montbéliard Cedex
 Tél. 03 81 31 86 00
 contact@adu-montbeliard.fr



© S.C.

L'éco du quartier

Premier éco-quartier de l'agglomération, la ZAC « À la ville » à Hérimoncourt sortira de terre en 2011.

Charmante commune de 4 000 habitants jouxtant la Suisse, Hérimoncourt enregistre un développement urbain contraint par sa situation topographique et géographique. Si sa population ne diminue pas, elle n'augmente que très peu depuis 1999. Afin de renforcer l'animation et l'attractivité de son centre, elle a décidé la construction d'un vrai quartier en plein cœur de ville.

Créée en 2007 en lieu et place du lieu-dit du même nom, la ZAC « À la ville » à Hérimoncourt est née d'une forte volonté communale

S'étendant sur une surface de 1,5 hectare, son programme de construction porte sur la création de 108 logements environ, dont 25 à 30 % de logements sociaux afin de favoriser la mixité sociale. Ces habitations seront variées : maisons de ville, petites copropriétés et logements collectifs privés ou publics. Le parti d'aménagement général retenu s'efforce de faciliter l'intégration urbanistique et paysagère du futur quartier au

centre-ville existant, qui offre de nombreux services et commerces. Le projet affiche très clairement une ambition de qualité environnementale dans le sens d'un éco-quartier de centre-ville.

Pionnière du genre à l'échelle de l'agglomération, la ville d'Hérimoncourt s'est assurée le soutien de la CAPM pour mener à bien ce projet ambitieux. « Nous mettons à la disposition des communes notre savoir-faire en matière d'outils d'analyse et d'études de faisabilité. La CAPM joue un rôle d'accélérateur dans la réalisation de projet et contribue ainsi à l'émergence opérationnelle de projets communaux. Il est essentiel que l'offre d'habitat soit soutenue », souligne Hervé Hiland, responsable de l'urbanisme opérationnel à la direction du développement urbain de la CAPM.

Construire autrement

Ce nouveau type d'aménagement urbain, résolument tourné vers le développement durable, insiste sur la prise en compte de l'ensemble des enjeux

environnementaux en leur attribuant des niveaux d'exigences ambitieux.

Aussi, « le tout est de proposer un espace alliant qualité de vie, attractivité et durabilité en intégrant la dimension économique, sociale et culturelle ; c'est dans ce sens que les cahiers des charges ont été réalisés », explique Hervé Hiland.

Si la ZAC « À la ville » se présente de prime abord comme un îlot enclavé dans l'existant, elle sera au contraire ouverte sur l'extérieur, en privilégiant nettement les cheminements piétonniers. Ainsi une allée piétonne traversera du nord au sud le nouveau quartier, et irriguera de nombreux autres chemins perpendiculaires. Une seule route est envisagée pour accéder au nouveau quartier. Cela permet une meilleure gestion des déplacements avec limitation de la voiture et incitation à l'utilisation de transports dits doux (transports en commun, vélo, marche à pied). Des aménagements paysagers et routiers seront faits dans ce sens et s'intégreront autant que faire se peut à l'urbanisation existante et environnante. La ville s'est engagée très clairement dans la construction de logements répondant aux normes de Haute Qualité Environnementale (HQE) et Bâtiment Basse Consommation (BBC). Les eaux pluviales seront réutilisées pour les espaces verts. Cet espace répondra également à des conditions d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, au-delà des minima réglementaires.

Dans le même temps, à quelques kilomètres de là, l'ancienne friche Gefco à Vieux-Charmont accueillera des logements similaires répondant aux mêmes exigences.

Ces deux opérations, l'une communale et l'autre communautaire, préfigurent d'autres projets qui feront demain référence dans toute l'agglomération. Elles marquent sans conteste le début d'une nouvelle ère où qualité de vie rime avec écologie. ■

Le géomètre est à pied d'œuvre pour préparer les terrains.



© D.N.

Adeline Coquet

Le lien social au cœur des politiques de la ville

Le contrat inter-urbain de cohésion sociale (CIUCS) est terminé. Signé en 2007 par l'État et les collectivités pour une période de 3 ans renouvelable, le CIUCS a été évalué. Coup de projecteur sur le volet social des politiques de la ville.

Le CIUCS est un cadre de mise en œuvre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants des zones urbaines sensibles reconnues comme prioritaires. Or, le dispositif inscrit dans le projet d'agglomération au titre de la solidarité intercommunale (qui représente environ 6,5 millions d'euros par an, dont 2 versés par la CAPM) arrivera à son terme en 2010. Ainsi, en toute logique, une phase d'évaluation des actions menées jusqu'à maintenant a été entreprise. Les résultats seront dévoilés aux représentants de l'État et aux acteurs du projet, en vue d'un renouvellement de ce contrat pour les années à venir. Concrètement, cette évaluation mesure, grâce à un certain nombre d'indicateurs, quels ont été les dispositifs entrepris et quels enseignements positifs ou négatifs ont été tirés.

Le plus de la CAPM

Les interventions dans les quartiers sensibles étaient orientées autour de 5 thèmes : « *L'accès à l'emploi, l'accès à la santé, la réussite éducative, la citoyenneté et la prévention des risques, et enfin l'amélioration du cadre de vie* », explique Zakaria Elouardi, pilote du projet au sein de la direction des politiques de la ville à la CAPM. « *À ces cinq thématiques imposées, la CAPM a décidé d'en ajouter 5 autres : la lutte contre les discriminations, la formation des intervenants dans les quartiers, la mobilité, le rapport à la langue française, et enfin la participation des habitants à la vie citoyenne* », ajoute Daniel Petitjean, vice-président en charge de la cohésion sociale. En tout, ce sont près de 250 actions qui ont été menées. Aussi, cette évaluation prend en compte tant les politiques intercommunales influant sur la

situation des quartiers (emploi, développement économique, habitat, politique éducative, culturelle, insertion sociale...), que les actions conduites pour améliorer le cadre de vie ou la situation individuelle des habitants, et pas seulement dans les quartiers, comme le souligne Daniel Petitjean : « *La CAPM veille à ce que les actions dépassent les seuls quartiers et touchent toutes les populations en cherchant à créer une mixité au sens large.* » On retrouve, entre autres, des actions allant de l'aide à l'apprentissage de la langue française, en passant par l'organisation de stages culturels et artistiques pour les enfants, à la prévention contre les conduites addictives chez les jeunes... En bref, des actions essentielles et nécessaires pour lutter contre les inégalités et améliorer la qualité de vie des habitants. ■

Florian Pasqualini

LISTE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DU CIUCS

- Les Champs Montants (Audincourt)
- Courbet Pergaud (Audincourt)
- Champérier (Bavans)
- Champvallon (Bethoncourt)
- La Montagne (Étupes)
- Les Batteries du Parc (Montbéliard)
- La Petite Hollande (Montbéliard)
- Chiffogne - Citadelle (Montbéliard)
- Normandie (Valentigney)
- Les Buis (Valentigney)

LE MOT DE L'ÉLU

Daniel Petitjean, vice-président

en charge de l'habitat, du foncier, de l'urbanisme et de la cohésion sociale.

À l'action foncière, socle de la pyramide, doivent être associées des mesures incitatives propres à produire l'habitat et les services dont nous avons tant besoin pour restaurer notre attractivité résidentielle.

Tout n'est pas possible partout et tout de suite ! Mais la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale (SCOT), déclinée par schémas de secteurs finement adaptés à nos territoires respectifs puis habilement juxtaposés pour former un tout cohérent, nous donne l'occasion unique, en concertation étroite avec les communes, de faire les choix stratégiques, de définir des priorités sans laisser personne au bord du chemin,

tant il est vrai qu'il ne peut y avoir de développement réussi que s'il est partagé, équitable et résolument équilibré sur l'ensemble du territoire.

C'est peut être sur cette notion de territoire que se situe la clé de voûte du projet. En effet, l'avenir de l'agglomération est lié aux communes et inversement. Il nous faut travailler ensemble, et pour ce faire, nous avons besoin de solidarité et d'outils pour mettre en œuvre cette agglomération plus cohérente, plus attractive et plus forte.

Il faut reconnaître que là où les progrès ont souvent été parmi les plus marquants, c'est dans nos grands quartiers HLM engagés avec l'État et

les collectivités, dans de vastes programmes de renouvellement urbain. Lorsque tous les leviers sont actionnés en même temps, lorsque tous les partenaires sont mobilisés, force est de constater que les résultats sont visibles, même si le contexte socio-économique actuel met un large bémol aux succès enregistrés et invite à ne pas relâcher l'accompagnement social.

Si le Pays de Montbéliard reprend confiance et empoigne le renforcement de son attractivité globale, économique et résidentielle, comme il a su par le passé avec audace et ténacité travailler à son essor industriel, le succès sera inmanquablement au rendez-vous. ■





Puissance 29 ouvre ses colonnes aux groupes politiques du Conseil d'Agglomération. Les textes publiés sont sous la seule responsabilité des signataires.



Muriel LEFRANC
GROUPE
DÉMOCRATE ET SOCIALISTE

Le contexte politique départemental, régional, national (loi Bachelot) concernant les problèmes de santé est en pleine mutation. Notre communauté d'agglomération, très concernée, subit cette évolution.

Les politiques dans lesquelles elle s'est engagée telles que la solidarité, la cohésion sociale et la politique d'insertion sont de plus en plus freinées par les problèmes de santé (addiction, problèmes de santé mentale, malnutrition...). Nous avons pu remarquer qu'une part de la population, de plus en plus fragile, est en marge de toute prévention et de l'accès aux soins. Face à cette réalité, la CAPM, en restant dans le cadre strict de ses compétences, a souhaité entamer une réflexion (orientations du projet d'agglomération) afin de définir un projet local de santé. Deux séminaires ont eu lieu en 2009 réunissant acteurs de santé, CHBM, CCAS, DASS, AHFC, associations..., échanges

appréciés et fructueux qui ont permis de dégager 3 axes de travail :

- l'amélioration de la qualité des actions de prévention (éducation, dépistage...),
- l'amélioration de l'accès aux soins (par les transports notamment),
- la problématique de la santé mentale.

Une collaboration avec les conseils généraux du Doubs, du Territoire de Belfort ainsi que de Haute-Saône est en cours pour la création d'une maison des ados sur notre territoire. L'objectif est la mutualisation des moyens et l'approche pluridisciplinaire (soin, social, éducation...). Un lieu référent où l'ado pourra trouver une écoute et surtout des repères.

La politique santé est une nécessité si nous voulons construire ensemble un futur durable où les chances sont les mêmes pour tous.

GROUPE « ENSEMBLE
POUR LE PAYS DE
MONTBÉLIARD »

Le déni de démocratie

Être contre le consensus mou et vouloir ouvrir l'exécutif à une opposition qui ne s'oppose pas est une façon de concevoir la démocratie.

La réponse à la question « Une opposition constructive doit-elle toujours être en accord avec les orientations budgétaires ? » donne une autre conception de la démocratie.

Le 18 décembre, c'est la programmation pluriannuelle des investissements pour l'ensemble de la mandature qui a été soumise au vote du Conseil de Communauté en même temps que le budget 2010.

Comment sera dépensé l'argent public pendant les 4 ans ?

En investissement : 55,8 M€ pour la

culture et le sport, dont 25 M€ pour un parc aquatique, alors qu'il n'y a que 5,6 M€ pour conforter l'excellence automobile qui continuera à rester l'axe principal de notre développement industriel, et 9 M€ par an pour construire une offre territoriale attractive des parcs d'activités.

En 2010 : 1,64 M€ en communication externe, dont 100 K€ pour créer un nouveau logo ; 30 K€ attribués à un club par décision politique, et 2 M€ seulement pour améliorer les réseaux d'assainissement.

Dans le contexte économique actuel si difficile pour les entreprises et pour l'emploi, ces quelques exemples montrent l'incohérence et les choix contestables d'un budget que nous ne pouvions pas approuver.

Yves ADAMI
GROUPE RÉPUBLICAINS,
COMMUNISTES
ET VERTS

Vive le service public de l'eau

Enfin, le président de la CAPM s'est prononcé pour une baisse SIGNIFICATIVE du prix de l'eau.

Les élus communistes et républicains engagés au côté de l'association des usagers de l'eau s'en félicitent. Le mérite en revient aux militants de cette association composée de personnes de toutes opinions. Cette baisse SIGNIFICATIVE peut atteindre 20 à 30 %, sachant que le prêt de 150 millions de francs consenti en 1993 par Veolia est aujourd'hui remboursé sur le prix de l'eau illégalement imposé aux usagers.

Le président s'est également prononcé pour un retour en régie comme s'y étaient engagés les élus de gauche.

Le sérieux de cet engagement nécessite que ce retour en régie se fasse sous le mandat actuel avant 2014. Les élus communistes et républicains seront vigilants afin que ce retour en régie se prépare dans les meilleurs délais.

Marcel PERSONENI
GROUPE SOLIDARITÉ
COMMUNAUTAIRE

Panneaux et enseignes publicitaires

Aujourd'hui, on parle de plus en plus de qualité de vie et de qualité environnementale. Dans cette optique, nous aborderons un point sur l'implantation, dans nos villes et villages, de ces trop nombreux panneaux et enseignes publicitaires qui enlaidissent de plus en plus nos entrées de villes. Est-il raisonnable et indispensable d'en voir tant ? Une réglementation nationale existe, mais insuffisante. Consciente du problème, certaines villes adoptent une réglementation plus contraignante. Nous pensons également qu'il serait nécessaire de prendre une telle mesure, sur le territoire de la CAPM, dans le souci de préserver au mieux notre environnement. Merci d'avance.

Cap sur les Laurentides

Après la Chine et le Liban, la Communauté d'agglomération est sur le point de signer un nouvel accord officiel avec ses cousins canadiens. L'occasion de créer, ensemble, des passerelles dans les domaines économique, culturel et du développement durable.

2009 a été une année riche en échanges : des représentants de Roumanie, de Chine, du Liban et plus récemment du canton du Jura suisse sont tous venus séjourner dans le Pays de Montbéliard. C'est donc tout naturellement que la CAPM poursuit cette série de rencontres afin de développer des projets communs avec ses voisins plus ou moins éloignés géographiquement. Elle reçoit ses cousins canadiens du 16 au 20 mars pour la signature d'un accord cadre de coopération d'une durée de 3 ans, entre la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard et la ville de Saint-Jérôme, capitale des Laurentides, au Canada. Située dans la province de Québec à environ 45 km au nord-ouest de Montréal, elle compte 65 000 habitants.

Après une première rencontre en mars 2009 au Canada, réunissant Marc Gascon, maire de la ville de Saint-Jérôme, Pierre Moscovici, président de la CAPM, et Martial Bourquin, vice-président de la CAPM en charge des relations internationales, c'est au tour de nos amis canadiens de faire le déplacement.

Ce nouvel accord est le premier outre-Atlantique et vient s'ajouter aux 8 partenariats européens et internationaux existants.

« Les premiers échanges avec le Canada ne datent pas d'hier. Dès 1995, dans le cadre de Numerica notamment, des relations se sont tissées et prennent aujourd'hui une toute nouvelle dimension. C'est le cas, déjà, dans le domaine automobile avec le Pôle véhicule du futur », explique Martine Ménigoz, responsable des relations internationales à la CAPM.

La ville de Saint-Jérôme a créé, dès 1996, le centre d'expérimentation

des véhicules électriques du Québec (CEVEQ), aujourd'hui centre national du transport avancé (CNTA), et a transformé son territoire en un véritable laboratoire grandeur nature pour l'évaluation des véhicules électriques et hybrides. Le rapprochement entre ces deux entités, CNTA et pôle VDF, a donné lieu à la signature d'un accord de partenariat en juin 2009. Le créneau d'excellence québécois et le pôle de compétitivité français constituent un axe majeur de la coopération décentralisée en matière économique. La présence d'une délégation canadienne sur le salon Mobilis à l'Axone, en novembre dernier, a donné le ton de la marche à suivre pour les projets à venir. Mobilité et emploi seront au cœur des préoccupations.

Des savoir-faire à partager

Au programme de cette visite, des rencontres entre décideurs et chefs d'entreprises locaux. Deux jours pour aborder trois grands axes dans le but de faire naître rapidement des projets concrets et fédérateurs : les transports, tout d'abord en s'interrogeant plus précisément sur les questions des nouvelles mobilités, le développement durable ensuite, et, enfin, la culture et les relations universitaires. « Nous espérons pouvoir déposer rapidement un projet commun au fonds franco-québécois de coopération décentralisée et pouvoir ainsi bénéficier d'une aide financière. Déjà, des premières pistes sont enclenchées dans le domaine culturel et universitaire », précise Martine Ménigoz.

Ce dernier volet suscite une réelle demande des étudiants et des échanges universitaires se font déjà entre l'UTBM et son homologue québécois, l'école de technologie supérieure



(ETS). Dans les mois à venir, les services de la CAPM souhaitent proposer un dispositif d'accompagnement afin de favoriser la mobilité internationale des étudiants du pôle universitaire des Portes du Jura.

Cela prendra vraisemblablement la forme d'accueil d'étudiants et de stagiaires au titre de la formation et du perfectionnement, ou l'échange de personnel et de chercheurs dans des domaines d'intérêt commun. Il va sans dire que le Canada, pour ne citer que lui, est une destination qui rencontre un succès grandissant chez les jeunes. Dans le domaine culturel, des résidences d'artistes pourraient être organisées afin de contribuer à l'émergence de nouveaux talents artistiques. Des actions en faveur de la mise en valeur du patrimoine à travers les réseaux existants ici et là-bas sont également envisagées. Pour l'heure, les propositions de projets sont nombreuses, ce qui laisse présager un bel avenir aux futurs cosignataires.

Adeline Coquet

CHIFFRE

Chaque année
6 400 étudiants français
s'envolent pour le Canada.

Budget alloué aux relations
internationales :
150 000 euros

Les représentants de la ville de Saint-Jérôme (à droite) ont reçu Pierre Moscovici et Martial Bourquin (à gauche).

PARTICIPATION
AU FORUM

Informations et inscriptions
Olivia Rouy : 03 81 31 84 80
olivia.rouy@agglo-
montbeliard.fr
www.agglo-montbeliard.fr
www.myspace.com/lemoloco

CONCERTS

Samedi 6 mars à 18h
Apéro-mix
par les productions de
l'Impossible et le Moloco
60's Northern Soul
« Keep the faith »
Au bar Route 66 - Rue
Cuvier à Montbéliard.

Samedi 6 mars à 20h30
Concert proposé par
l'association pour la
promotion culture rock
du Pays de Montbéliard
(APCRPM) et le Moloco :
Bikini Machine
(rock électrique - Rennes)
Izul (rock alternatif
- Jura suisse)
Les Bumblebeez (pop rock
garage - Montbéliard)
À l'Atelier des Mômes
à Montbéliard
Tarifs : 5 € en prévente
(hors frais de location),
7 € sur place.
Concerts gratuits
pour les participants
au forum (dans la limite
des places disponibles).

En attendant le Moloco

Une pierre supplémentaire à l'édifice culturel du Moloco est apportée
le 6 mars : un forum participatif précisera le projet artistique du lieu.

Le futur espace des musiques actuelles du Pays de Montbéliard est dédié aux musiciens, associations et structures culturelles, et bien entendu au public. À l'instar du projet d'agglomération, c'est d'entrée de jeu que le Moloco affiche ses ambitions, puisqu'en partenariat avec Découvert Autorisé et le canton du Jura suisse, il convie ses acteurs à un forum participatif (sur inscription, cf. ci-contre) le samedi 6 mars, dans les locaux de la CAPM. « *L'idée est de leur faire découvrir la base du projet artistique et culturel, pour ensuite le faire évoluer et prendre forme, ensemble. Nous voulons travailler sur le fonctionnement du lieu, et prendre en compte les attentes de chacun pour tenter d'y répondre au mieux* », confie David Demange, directeur du Moloco. Ce projet triennal concernera la programmation et le mode de fonctionnement depuis l'ouverture de la salle, prévue à la rentrée 2011, jusqu'au mois de juin 2014. La matinée sera consacrée à la présentation du projet, aux débats et questions



Le Moloco se veut un projet collectif et participatif.

qu'il est susceptible de soulever, et à la présentation des lieux dédiés aux musiques actuelles en France, notamment grâce à l'intervention de responsables de salles. L'après-midi, les participants au forum seront répartis en quatre groupes de travail pour des ateliers thématiques : la répétition et l'enregistrement, l'accompagnement des pratiques (ressources et

formation), la diffusion, et la coopération transfrontalière, notamment avec le Jura suisse.

Enfin, pour clôturer cette journée dans l'esprit du Moloco, deux concerts sont ouverts et proposés à toutes et à tous, avec des programmations qui répondent à tous les goûts !

Anne-Claude Attard

SORTIE

Nocturne en famille

Le 3 avril prochain, à la tombée du jour, la base de loisirs de Brognard s'illuminera sous les flambeaux des marcheurs d'un soir.

Randonnées, cross, marathons : le Pays de Montbéliard ne manque pas d'événements sportifs où coureurs et marcheurs sont à l'honneur. En revanche, il n'est pas coutumier que de telles manifestations se fassent à la tombée de la nuit... À partir de 20h, quand le jour aura fait place à l'obscurité, chaque participant se verra remettre un flambeau pour parcourir les quelque 5 200 m qui les séparent de l'arrivée. Ici, ni gagnant, ni perdant, ni même enjeu ou compétition, le but est de se faire plaisir, en famille ou entre amis. « *Nous avions le souhait de créer une manifestation communautaire en partenariat avec les clubs*

de marche locaux. Le choix d'une marche populaire aux flambeaux s'est fait avec la volonté de proposer un événement ouvert et accessible au plus grand nombre », explique Éric Lançon, vice-président en charge des sports à la CAPM.

Petits et grands pourront donc apprécier de découvrir ou redécouvrir la base de loisirs du Pays de Montbéliard sous un autre jour. Après un accueil en musique, il sera temps de se lancer. La CAPM a confié l'organisation de ce moment de détente aux randonnées hérimoncourtoise, audincourtoise, bavanaise, les randonneurs de Mandeuire et les sports réunis du Pays de Montbéliard, heureux de

faire partager leur passion. « *L'adhésion des clubs de randonnée locaux à ce projet et leur volonté de travailler ensemble sont remarquables. Cette démarche communautaire continuera d'être valorisée par l'agglomération* », assure Éric Lançon.

Et comme l'effort est toujours récompensé, une collation attendra les valeureux marcheurs sur la ligne d'arrivée. À vos flambeaux !

Adeline Coquet

N.B. : Le départ pourra être retardé de quelques minutes si la nuit tarde à venir.



RENSEIGNEMENTS

Base de loisirs du Pays de Montbéliard : 03 81 32 24 19

Ça roule pour Zollinger !

Si le mois de mars voit éclore les bourgeons, il voit aussi reprendre les compétitions sportives automobiles pour le plus grand bonheur des coureurs. À Mandeuve, David Zollinger et son récent titre de champion d'Europe espèrent bien aller faire un tour du côté du Mans en juin prochain... « Cette course mythique serait forcément le sésame qui me permettrait enfin d'accéder à la consécration. Sur 160 pilotes, seulement une dizaine de Français sont en lice, mais la place est chère », confie David. En effet, ce n'est ni la technique, ni la motivation qui manquent à David, mais bien le nerf de la guerre : les moyens financiers. « J'ai un profil atypique dans ce milieu fréquenté par des gens très riches. Pour ma part, je ne pars de rien, et si j'ai pu pratiquer cette passion, c'est grâce au soutien de ma famille, même si personne n'y croyait au début », ajoute le pilote. Après dix ans de carrière, tous les efforts d'investissements personnels et matériels de David Zollinger ont été couronnés par une récompense en fin d'année dernière : le titre de champion d'Europe endurance, avec son équipier Philippe Mondolot. C'est sur une Norma qu'ils ont accédé à la première marche du podium, après 8 épreuves d'une durée de 3 à 8 heures



Participer aux 24h du Mans serait une consécration pour David Zollinger.

chacune. Le travail que représentent ces participations pour David ne se situe pas uniquement sur les circuits. À 27 ans, il revêt plusieurs casquettes pour gagner sa vie : éducateur sportif en sport automobile, coach personnel sur des stages de perfectionnement à la compétition, il prépare actuellement le diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (DEJEPS) à l'Auto Sport Academy du Mans, et a même passé son permis poids lourd pour pouvoir

emmener les camions sur les courses, et faire ainsi des économies de budget. Pourtant, si gagne-pain et compétition l'emmènent du Mans à Nîmes, David reste attaché de manière indéfectible à Mandeuve. Et c'est toute l'agglomération du Pays de Montbéliard qui voudrait voir son champion triompher au Mans ! En attendant, prochaine course à Jarama en Espagne les 19, 20 et 21 mars 2010... ■

Anne-Claude Attard

CYCLISME

Un critérium plein d'allure

Dimanche 7 mars, à 14 heures, 350 cyclistes de 17 à 40 ans attaqueront les 130 km du critérium du printemps, grand classique de la saison franc-comtoise. Avec plus de 50 palmarès à son actif, il s'agit de la doyenne des grandes courses de la région. Comme chaque année, depuis 2002, elle va se dérouler dans le Pays de Montbéliard, sous le parrainage de la Communauté d'Agglomération.

« Tous les amateurs de Franche-Comté attendent impatiemment cette course, 1^{re} de la saison, à la sortie de l'hiver, et 1^{re} manche du trophée régional », explique Alain Boutonnet, président du vélo club de Montbéliard. Son club est l'un des

trois organisateurs de l'épreuve, avec le club cycliste d'Étupes et le cyclo-cross international de Nommay. « Il y a en réalité deux épreuves, précise-t-il, l'une réservée à l'élite des amateurs, dont certains deviendront pros, et la seconde, qui emprunte le même circuit mais avec un léger décalage et moins de tours à parcourir, ouverte à l'ensemble des licenciés. » Le club d'Étupes, qui a vu un de ses licenciés gagner à chacune des trois dernières éditions, compte bien réitérer l'exploit cette année.

Pour la 3^e année consécutive, le départ et l'arrivée auront lieu à la base de loisirs de Brognard. Concernant le circuit, en revanche, 2010 est synonyme de

nouveautés. Plus long, il s'étire désormais sur 15 km, avec une petite bosse bien connue des cyclistes, entre Brognard et Allenjoie, et de grandes portions de plat, « de quoi faire une très belle course ». Pour briller, l'élite franc-comtoise devra s'imposer devant les meilleurs amateurs d'Alsace, de Lorraine, de Bourgogne, de Suisse et d'Allemagne, tous décidés à remporter le critérium. Départ à 14 heures, pour huit traversées successives de Brognard, Allenjoie, Feschel-Châtel, Étupes, Nommay et Dambenois, avec une arrivée prévue vers 17 heures. ■

Régis Tullon

PALMARÈS DE DAVID ZOLLINGER EN 2009

Champion d'Europe Endurance Proto 2 l.

- 3 victoires
- 2 fois 2^e
- 1 fois 3^e
- 2 pôles positions
- 1 meilleur tour en course

3^e de la Formula Le Mans By Oréca

- 1 victoire
- 4 fois 2^e
- 3 fois 3^e
- 1 pôle position
- 2 meilleurs tours en course

Championnat de France GT

- 1 meeting sur Viper GT3
- Ruffier Racing

Coupe de France Catérham Sigma 1600

- 2 victoires
- 1 pôle position
- 2 meilleurs tours en course

www.david-zollinger.com

UN SPECTACLE GRATUIT

Sport populaire par excellence, la course cycliste est un spectacle gratuit. Le critérium du printemps n'échappe pas à la règle. Vous pourrez non seulement admirer librement les efforts des coureurs tout le long du parcours, mais également assister au départ et à l'arrivée à la base de loisirs sans bourse délier.

À fond les ballons !

PLUS D'INFOS :

www.motoballvoujeaucourt.net
Olivier Bongeot :
06 70 30 30 88

8^e de finale le 13 mars 2010
à Voujeaucourt à 15h.

1^{er} match de championnat
de France le 27 mars 2010
à Voujeaucourt à 16h.

Tournoi international
amical à Voujeaucourt
les 3 et 4 avril 2010.



Entre foot et moto, les matchs promettent un beau spectacle !

Samedi 13 mars, le motoball club de Voujeaucourt qui évolue au plus haut niveau national, accueille le match aller des 8^e de finale de la coupe de France. L'équipe franc-comtoise rencontrera Saint-Georges-de-Reneins (Rhône). Ce match s'annonce comme

une étape décisive pour conjurer le sort, puisque lors de la saison dernière, c'est en 8^e de finale que nos « motoballers » s'étaient faits éliminés. « L'objectif que nous nous sommes fixé cette année est d'atteindre les demi-finales », avoue l'entraîneur, Olivier Bongeot. Si les

nouveaux locaux du club, inaugurés en présence de Martine Voidey, maire de la ville, ouvrent la saison sous de bons augures, l'hiver capricieux n'aura pas permis un entraînement optimal. « Nous avons pris du retard dans notre programme de préparation, mais nous ferons de notre mieux », ajoute Olivier Bongeot. Quel que soit le résultat, l'équipe de Voujeaucourt enchaînera sur le premier match de championnat de France qui se jouera le 27 mars. Pour celles et ceux qui ne seraient pas encore initiés au phénomène, le motoball associe le sport le plus populaire au monde, le football, et la moto. Par équipe de 5 joueurs, avec en moyenne 3 remplaçants par équipe, deux équipes s'affrontent sur des motos de 250 cm³ dans le même but qu'au stade Bonal : en marquer ! Les matchs se déroulent en 4 manches de 20 minutes chacune.

Anne-Claude Attard

BADMINTON

Les as du volant

Le badminton club d'Étupes fête sa majorité cette année. Loin de l'agitation médiatique des

autres sports, le club phare du Pays de Montbéliard grandit grâce à un principe simple : la formation des jeunes. « J'ai fondé ce club en 1992 en m'appuyant sur la section badminton du collège d'Étupes qui est la seule de l'académie de Besançon », glisse Christian Robert, professeur de sport et vice-président du badminton club d'Étupes (BCE). Mais alors pourquoi avoir choisi cette discipline ? « Ce sport a de nombreux atouts : il est simple à comprendre, facile à pratiquer et il développe de nombreuses qualités chez les plus jeunes, aussi bien physiques que mentales. » Ainsi, sang-froid, sens tactique, mais aussi tonicité, endurance et adresse sont les premières vertus véhiculées par cette discipline née en Angleterre à la fin du XIX^e siècle, dans la ville de... Badminton.

accueillons les enfants dès l'âge de 6 ans, filles et garçons confondus. En effet, lors des matchs de championnat par équipe, hommes et femmes sont associés. » Le club d'Étupes possède d'ailleurs une autre particularité : « Notre club a pour vocation de former les jeunes pour la compétition. Ici, nous sommes loin du sport de plage », insiste-t-elle. Le credo des dirigeants : miser sur la formation continue des jeunes pour en faire des titulaires des équipes seniors une fois ceux-ci devenus adultes : « Une grande partie des joueurs de nos équipes a été formée ici. Bien sûr, nous recrutons quelques joueurs venus de l'extérieur pour compléter notre équipe fanion qui évolue dans l'anti-chambre de l'élite nationale. Mais ceux-ci s'engagent aussi à transmettre leur expérience aux plus jeunes, comme Gwenaëlle Bergery, qui fait partie des 50 meilleures joueuses françaises. » Nul doute qu'avec sa pépinière de jeunes talents, le BCE devrait encore nous surprendre durant de longues années.

Florian Pasqualini



Le badminton club d'Étupes compte sur ses jeunes pour réussir.

La CAPM soutient à hauteur de 6 000 euros le badminton club d'Étupes qui évolue en Nationale 2. Retrouvez chaque mois les dates des rencontres du BC Étupes dans notre agenda. Le prix d'une licence varie selon les clubs entre 20 € et 75 €.

LES AUTRES CLUBS DU PAYS DE MONTBÉLIARD :

- **Badminton Club d'Étupes** : Présidente Catherine Ielsch : 03 81 95 17 56
- **ASCAP Badminton** : 03 81 95 27 68
- **Badminton Club Seloncourt** : Président Alain Poinot : 03 81 34 47 21
- **Sochaux Badminton** : Président Hervé Petetin : 03 84 56 58 29
- **Badminton club Boroillot** à Valentigney : Président Jean-Marc Lanoir : 06 78 66 09 40

Des Belles Filles pleines de charme

Familiale par excellence, la Planche des Belles Filles constitue l'unique station de sports d'hiver de Haute-Saône. Culminant à 1 150 m, son sommet enneigé séduit les skieurs alpins comme les adeptes du fond ou des raquettes.

Limitrophe du Territoire de Belfort, à 6 km de Plancher-lès-Mines et au sud du ballon de Servance, la station de la Planche des Belles Filles ne prétend pas donner la réplique aux grandes stations alpines. Pour autant, elle ne manque pas de charme. À 40 km seulement du Pays de Montbéliard, l'unique stade de neige de Haute-Saône et ses 3 remontées mécaniques offrent un cadre majestueux pour la pratique familiale du ski alpin. Outre un fil-neige accessible gratuitement pour l'initiation des tout-petits, le site comprend une piste verte, deux bleues, une rouge et une noire, de quoi se faire plaisir quel que soit son niveau !

Les amateurs de ski nordique sont également choyés. À leur disposition, trois pistes, dont une noire qui rejoint à travers de magnifiques paysages le ballon d'Alsace. En tout, 50 km de trajets balisés. Quant aux adeptes des raquettes, deux pistes leur sont désormais ouvertes, l'une pour la pratique familiale et l'autre pour les sportifs, avec des dénivelés à leur mesure.

Situé au milieu des pistes, le Chalet de la Planche, où officient Bernadette et Jacky, assure un accueil chaleureux : le repas tiré du sac y est le bienvenu. Outre des boissons chaudes, la maison



© S. M.

Ski, VTT, trottinherbe... à chacun sa méthode pour profiter des charmes de ces Belles Filles.

propose des paniers casse-croûte, des spécialités régionales, ainsi que des chambres tout confort. Le tout à prix raisonnable, caractéristique également valable pour les remontées et la boutique de location de matériel où l'on trouve skis et raquettes à son pied.

Située dans un véritable écrin, la Planche des Belles Filles ne manque pas d'arguments pour vous séduire. Ainsi, à la belle saison, lorsque la neige cède le pas à l'herbe verte, le ski cède le pas au

VTT et au « trottinherbe ». Croisement improbable entre monoski et planche à roulettes surmonté d'un guidon, ce dernier est un étonnant petit engin destiné à surfer sur les pistes enherbées. Une fois juché dessus, vous pourrez soit dévaler les pelouses tel un sprinteur, soit glisser paisiblement, perpendiculairement à la pente. Émotions et frissons garantis !

Régis Tullon

INFORMATIONS

- **Infos station**
- www.stationdelaplanche.fr
- répondeur neige : 03 84 23 62 11
- **Billetterie remontées :**
03 84 23 94 31
- **Location matériel :**
03 84 29 60 13
- **Le Chalet de la Planche,**
hôtel-restaurant : 03 84 27 45 34
- **Office de tourisme :**
www.ot-ronchamp.fr
- **Itinéraire, 45 km, 55 min :**
Montbéliard/Héricourt par la D 438, puis Chagey / Échavannes / Plancher-Bas / Plancher-lès-Mines par la D16, puis suivre « Planche des Belles Filles ».

FOCUS

De longs cheveux dorés

L'étymologie du nom du site se perd dans la nuit des temps, ou presque ! Il y a longtemps, dans les villages environnants, les maisons recevaient à la veillée la visite de jeunes filles aux yeux rieurs... Gracieuses, le visage encadré de longs cheveux dorés, elles entraient deux par deux dans les maisons accueillantes et s'asseyaient

sur des sièges qu'on leur réservait, chantant, contant avec talent, ou racontant des histoires infiniment drôles. Elles étaient douze, difficiles à distinguer tant elles se ressemblaient. Minuit venu, elles s'éclipsaient vers le sommet de la montagne, refusant qu'on les raccompagne. Il s'agissait de fées qui, la nuit, disparaissaient dans le

tronc des grands sapins couronnant le ballon.

Légende mise à part, les Belles Filles ont effectivement à voir avec les grands épicéas, caractéristiques du lieu. En patois, on désignait ces arbres sous le nom de « fuottes », « fues », « fées » ou « fies »... D'où le nom de « Planche des Belles Filles ». ■ R. T.

Questions pour des champions

INFORMATIONS

Le club « Questions pour un champion » de Montbéliard est le seul de la région.

Si vous êtes intéressés, les rencontres se déroulent salle Jean Bauhin au centre-ville de Montbéliard. Une semaine sur deux, le vendredi soir de 19h à 21h30, et la semaine suivante le samedi de 14h à 16h30.

RENSEIGNEMENTS

Président Jean-Michel Guillot : 06 71 82 01 67

Chaque rencontre est l'occasion d'affrontements... mais toujours dans un esprit bon enfant.

Chaque fin de semaine, plusieurs dizaines de passionnés se donnent rendez-vous à Montbéliard, dans une ambiance conviviale mais sérieuse, pour jouer au célèbre « Questions pour un champion ».

« **Q**uestion : Qui suis-je ? Je suis un club associatif né en 2002 à Montbéliard, regroupant une quarantaine de participants qui se réunissent chaque fin de semaine pour s'affronter autour d'un buzzer afin de déterminer qui est le ou la meilleure... je suis... je suis... je suis... », telle pourrait-être la « question-définition » posée par Julien Lepers au sujet du club « Questions pour un champion » du Pays de Montbéliard. Bernadette, trésorière et correspondante Internet de l'association, nous raconte la naissance de cette structure originale : « Notre club est né en 2002, à l'initiative d'Yves de Haro. Il m'a contactée car il savait que je m'occupais du club Pyramide. Rapidement, le bouche à oreille a fonctionné. Aujourd'hui, nous jouons dans la salle Jean Bauhin,

au centre-ville de Montbéliard. » Mais concrètement, comment se déroule une soirée ? « Chaque fin de semaine, nous nous retrouvons dans notre salle. Là, durant 2 heures environ nous nous affrontons. La partie se déroule en trois temps : d'abord les neuf points, puis le quatre à la suite et enfin le face-à-face final. » Lors de la première phase, 4 ou 5 joueurs testent leur réactivité en répondant à des questions rapportant un nombre de points allant de 1 à 3 selon la difficulté. Puis, un « triumvirat » accède au deuxième tour, lors duquel chaque candidat répond aux interrogations portant sur un thème choisi dans une liste imposée. Enfin, la finale oppose les deux derniers rescapés. Ce jeu captivant permet de faire fonctionner ses neurones. En outre, la culture

générale permet aussi de mesurer le sang-froid et la réactivité, comme l'indique Bernadette : « Lors des différents moments du jeu, la concentration est de mise. » Le silence comme vecteur de spontanéité.

Un réseau national

L'association n'oublie pas non plus de renouveler ses questions régulièrement pour ne pas tomber dans la routine : « Ce jeu créé en 1989 engendra très rapidement la création de clubs un peu partout dans l'Hexagone. 150 alimentent aujourd'hui un réseau d'échanges sur Internet. Nous réalisons des questionnaires et nous les partageons avec les autres. Cela permet d'éviter les répétitions », observe-t-elle. Ce réseau national facilite également la tenue de tournois comme celui du mois de février remporté par un Lyonnais : « Plus d'une quarantaine de joueurs sont venus du grand Est de la France pour participer. Cela permet à chacun de s'évaluer. » Outre la convivialité, ces rencontres restent un bon galop d'essai en vue de participer aux sélections pour participer à l'émission télévisée. « Régulièrement, nous participons aux sélections régionales qui se déroulent le plus souvent à Besançon. Et nous sommes plusieurs à avoir participé aux enregistrements à Paris. Avec une certaine réussite d'ailleurs, puisqu'une de nos membres a remporté trois victoires consécutives. »

Un club qui vit bien et qui n'a finalement qu'une envie : « On souhaiterait que d'autres joueurs nous rejoignent pour rendre notre club encore plus attractif. Toutes les personnes sont les bienvenues ; quel que soit le niveau, on progresse vite. » Un vœu qui ne devrait pas tarder à se réaliser. ■

Florian Pasqualini



Le Lion repousse les murs

Le musée de l'aventure Peugeot s'agrandit. Ce sont plus de 2 000 m² supplémentaires qui vont voir le jour d'ici au 31 mars 2010. Objectif : créer un espace d'exposition et d'accueil du public pour augmenter la fréquentation du site.

Deux cents ans ! C'est l'âge de la marque Peugeot. En cette année du bicentenaire, le musée fait peau neuve et s'étend, comme le confie Loïc Henouil, le directeur : « *Les aménagements que nous opérons en ce moment vont rendre le musée plus attractif. Nous rénovons 1 000 m² et nous aménageons 2 000 m² supplémentaires dans une aile du musée.* » Des travaux qui devenaient nécessaires selon lui : « *L'idée est née en 2007. Nous voulions étendre le musée car seulement un quart de nos véhicules sont aujourd'hui exposés. Nous sommes là pour donner de l'émotion aux gens. Et pour y parvenir nous devons remodeler en partie le bâtiment, pour faire revenir les visiteurs.* »

Ainsi, la brasserie verra sa capacité d'accueil progresser de 25 places. Des jeux de lumière seront installés pour mettre en valeur les automobiles. De nouveaux véhicules vont également faire leur apparition : « *La série 5 (205,*



© D.N.

2 000 m² supplémentaires accueilleront bientôt une nouvelle collection de véhicules inédits.

405, 505, 605 et... 309) intégrera enfin le musée. Cela faisait quelques temps que l'on nous la réclamait. Les véhicules utilitaires, comme des ambulances de la Croix-Rouge entre autres, mais aussi des voitures de sport comme la 908 des 24h du Mans devraient plaire au public », s'enthousiasme-t-il.

La griffe de la CAPM

Pour permettre ces aménagements, une fosse a été creusée. Elle aura une double fonction d'accueil. Tout d'abord pour les expositions de véhicules, mais aussi pour les réceptions : « *Cette salle pourra être louée pour des cocktails, des mariages, des séminaires d'entreprise... Elle pourra contenir 400 personnes. En tout, ce sont près de 800 000 euros qui ont été investis dans ce projet, dont 100 000 par la CAPM. Car outre la rénovation et l'agrandissement du site, un autre aménagement a retenu l'attention des collectivités : nous devrions être le premier musée franc-comtois à*

bénéficier du label tourisme-handicap grâce à de nombreux aménagements. C'était très important pour nous, car nous voulons rendre le musée accessible à tous. » Sensible à cet argument, les collectivités locales ont décidé de financer 40 % des travaux : « *Sans l'aide financière de la CAPM, du conseil général et du conseil régional, nous n'aurions jamais pu boucler notre budget* », souligne Loïc Henouil. Si 2009 fut une année faste pour le musée sochalien avec un nombre d'entrées record de 75 241, qu'en sera-t-il pour l'année en cours ? Le directeur a déjà une idée bien précise : « *Malgré les travaux, nous n'augmenterons pas le prix du billet d'entrée. Ainsi, nous espérons, grâce à l'inauguration et aux différentes manifestations prévues au cours de l'année, atteindre 85 000 visiteurs pour 2010.* » Un chiffre ambitieux qui collera parfaitement avec le nouveau statut du musée Peugeot : grand et spectaculaire. ■

Florian Pasqualini



© D.N.

Les modèles anciens seront davantage mis en valeur.

INFORMATIONS

L'architecte de l'extension du musée Peugeot est Cevigren, basé à Belfort.

« *Toutes les sociétés qui travaillent sur ce chantier sont situées dans l'agglomération montbéliardaise* », pour la plus grande satisfaction de Loïc Henouil, le directeur du musée.

L'inauguration du nouveau Musée de l'Aventure Peugeot aura lieu le vendredi 14 mai 2010. L'ouverture au grand public est prévue le samedi 15 mai 2010.

Prochaines manifestations au sein du tout nouveau musée :

La deuxième édition « style et tuning » les 11 et 12 septembre 2010.

La troisième édition des Journées Gourmandes les 13 et 14 novembre 2010.



Perspective d'insertion du TCSP - Besançon - Hauts de Chazal

IMAGINER
PROGRAMMER



Les Blancheries - Montbéliard



Musée Courbet - Ornans

AMÉNAGER
RENOUVELER



Extension Technoland - CAPM

COMMERCIALISER
CONSTRUIRE



Espace Bazaine - Audincourt

Depuis 50 ans, la **sedD**, société d'économie mixte d'aménagement, contribue au développement du territoire local, en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du dynamisme économique. Développement durable, qualité de la vie sociale, mise en valeur du patrimoine bâti et naturel, attractivité territoriale sont autant de valeurs défendues, dans nos projets, par nos équipes commerciales et opérationnelles.

sedD Montbéliard - 16 rue de Veiotte - BP 11125 - 25201 Montbéliard cedex - Tél. 03 81 99 60 90

sedD Besançon - 6 rue Louis Garnier - BP 1513 - 25008 Besançon cedex - Tél. 03 81 41 46 54

www.sedd25.fr

